

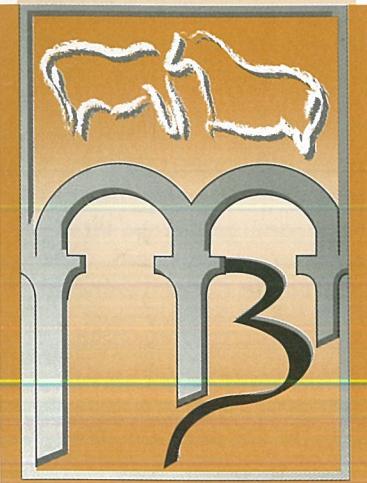
Mouthiers sur Boëme

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 14 janvier	p 2
L'immeuble Épaud.....	p 3
le tri des biodéchets	p 3
Un bel après-midi	p 3
Rencontre avec Franck TROUSSICOT	p4
MJC	p5
Parents d'élèves	p6
Société de chasse	p6
Cercle des Ainés	p6
Boucles de la Boëme	p 7
Expo photo à la MJC	p 7
Randonnées	p 7
Etat Civil	p 8
Agenda de février-mars.....	p 8
Médecins de garde	p 8

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 230
FÉVRIER
2004



(Photo Alain PORTE)

Le devenir de notre foyer pour personnes âgées

La création de notre foyer remonte à 15 années. Un bail d'une durée de 50 ans a été signé à l'époque avec les HLM départementaux propriétaire de la structure.

Compte tenu des nouvelles conditions d'accueil liées à l'admission de personnes de plus en plus âgées et de santé fragilisée, des travaux nécessaires pour la mise aux normes de l'établissement, nous avons étudié les diverses possibilités de réalisation. Nous pouvions rester locataires des HLM et le montant des travaux nous aurait été répercuté sous forme de loyer augmenté bien évidemment des frais généraux et des provisions pour grosses réparations qui nous sont facturés. Ces frais de location nous auraient été réclamés jusqu'à la fin du bail, soit sur une période de 35 ans. Notre charge annuelle de loyer passait ainsi de 155 000 € à 262 000 dès l'année 2006. Ceci entraînait une augmentation insupportable pour nos résidents.

Une deuxième solution consistait à acquérir l'immeuble et à gérer nous mêmes la réalisation des travaux.

Après analyse très détaillée et comparaison des deux scénarios, nous avons proposé de devenir propriétaires. Les HLM ont accepté de nous céder l'immeuble et restent à notre disposition pour la conduite d'opération des travaux. L'architecte chargé de la réalisation du foyer à sa création a bien voulu travaillé avec nous pour la modification et le projet est bien avancé :

- agrandissement de la cuisine pour préparation des repas sur site,
- création d'un cabinet de consultation médical

- agrandissement de l'infirmérie
- création de salles d'animation
- déplacement et agrandissement du local technique blanchisserie
- transformation des T2 en chambres individuelles
- modification des de tous les logements existants pour permettre une circulation plus aisée des personnes handicapées
- extension avec création de 11 logements supplémentaires

Le coût total du projet (achat + travaux) est estimé à 2 840 000 € financé par emprunt bancaire sur une durée de 25 ans.

La charge annuelle passe ainsi de 155 000 € à 188 000 €. Comparée à la première solution, cela représente une économie de 74 000 €/an.

Le coût est totalement supportée par l'extension de 11 logements et n'entraîne donc aucune augmentation pour les résidents actuels.

Le projet soumis au vote du CCAS, organisme gestionnaire du foyer a été accepté. La commune a accordé sa garantie bancaire en séance du 14 janvier.

Compte tenu des divers délais administratifs pour l'acquisition de l'immeuble, l'obtention du permis de construire, la consultation des entreprises, les travaux pourraient débuter en 2005.

Notre souci majeur de pouvoir accueillir dans cette structure toutes les personnes sans discrimination de moyens financiers sera donc respecté.

Le maire
Cécile FORGERON

Le Conseil Municipal du 14 JANVIER 2004

Réflexion sur le devenir de l'immeuble Epaud

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet établi par le CAUE (Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement) de la Charente concernant la liaison entre le vieux bourg, les nouveaux commerces, la mairie et la poste.

Le projet comportant un cheminement piéton ainsi que la transformation de l'ancien garage en bibliothèque sera peaufiné au cours de l'année 2004 pour une éventuelle réalisation en 2005.

Dotation Globale d'Équipement 2004

Aucun dossier de demande de subvention au titre de la DGE 2004.

Proposition de cession gratuite d'un chemin privé à la Commune

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition de cession gratuite d'un chemin privé à la Commune au lieu-dit « les Agriers ».

Le Conseil Municipal, considérant que la cession de ce chemin ne présente pas un intérêt général mais un intérêt uniquement privé, refuse cette proposition.

Indemnité représentative de logement pour instituteurs

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la proposition de Monsieur le Préfet de relever de

Prochaine réunion publique du Conseil Municipal VENDREDI 13 FÉVRIER à 20 H 30

1%, pour l'année 2003, l'indemnité représentative de logement des instituteurs.

Demande de participation pour classe EREA

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention d'un montant de 35 € à l'école d'enseignement adapté de Ma Campagne pour le séjour d'un élève de Mouthiers en classe transplantée à Limoges.



Travaux à la pelle... mécanique dans les rues du bourg.

Proposition d'adhésion à ADIL 16

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition d'adhésion de la Commune à l'ADIL 16 pour une cotisation annuelle de 153 € en échange d'informations sur le logement et d'un abonnement à une revue spécialisée sur le logement.

Considérant le montant de la cotisation trop élevé d'une part et que l'information sur le logement peut être obtenue par d'autres organismes, décide de ne pas adhérer à l'ADIL.

Participation 2004 aux Centres de Loisirs

Faute d'informations de la part du Centre Social, le montant de la participation sera décidé lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Mur du cimetière

Le Conseil Municipal décide de déposer un dossier de demande de subvention (entre 12 et 18%)

aujourd'hui du Conseil Général de la Charente pour l'aménagement de l'agrandissement du cimetière, à savoir : clôture pierre, grillage, plantations, ossuaire, allées, ...)

Abris-bus

Le Conseil Municipal décide de déposer un dossier de demande de subvention (540 € par abri bus) auprès du Conseil Général de la Charente pour l'achat ou la confection de deux abris bus (1 aux Reigniers, 1 aux Sicauds).

Subventions CCAS et Caisse des Écoles

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour le versement de subventions de fonctionnement au CCAS et à la Caisse des Écoles et pour le versement de participations au Centre Social pour le fonctionnement du Centre de Loisirs en attendant le vote du budget primitif 2004.

Mise à disposition d'un chauffeur minibus

Le Conseil Municipal décide de facturer au Centre Social les 20 heures 30 de mise à disposition d'un chauffeur effectuées en plus de la convention annuelle.

Plan de la Commune

Le Conseil Municipal décide de faire établir un plan de la Commune et notamment un plan détaillé du bourg portant notamment le nom des rues et l'emplacement des établissements publics.

Demande d'ouverture d'un passage privé sur le domaine communal

Le Conseil Municipal donne un avis défavorable à une demande d'ouverture et d'accès à un propriétaire de la Commune sur le domaine privé de la Commune, la parcelle du demandeur n'étant pas enclavée et possédant une autre sortie possible.

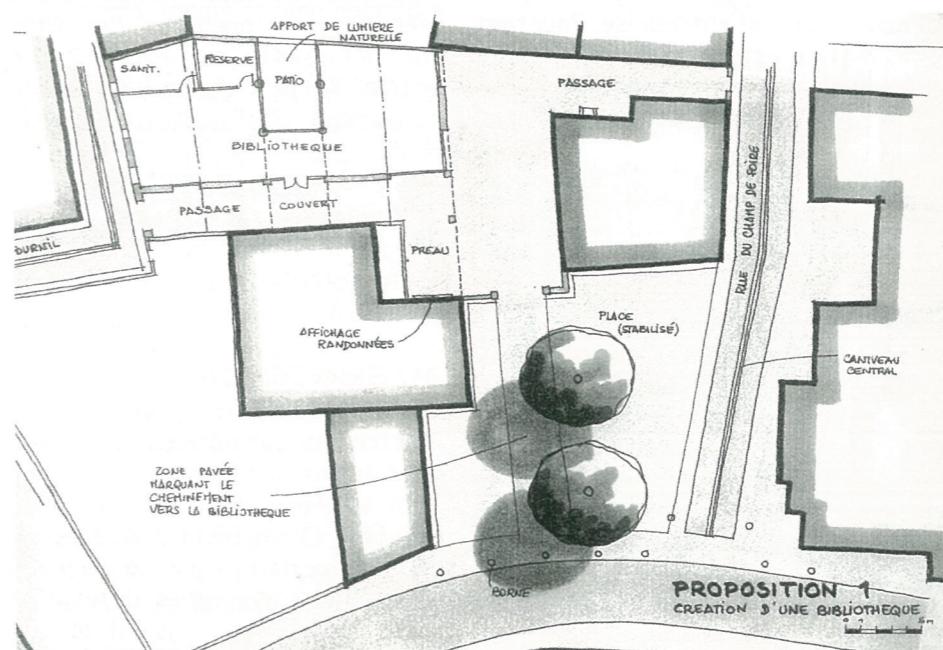
Panneaux directionnels

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que des panneaux directionnels « Mouthiers » vont être mis en place par le Conseil Général sur la RN 10 dans les deux sens.

L'IMMEUBLE EPAUD

L'immeuble Epaud, est constitué d'un ensemble de vieilles batisse située au cœur du bourg entre la rue du Fournil et la rue du champ de foire. Il est accessible immédiatement après le préau aménagé pour l'accueil des randonneurs.

Le parti pris de cet aménagement est, simultanément, de créer une liaison entre le vieux bourg et le champ de foire, et de mettre en valeur le patrimoine bâti de cet îlot immobilier. Deux projets peuvent être envisagés mais un seul pourra trouver sa place :



UN SUPERBE APRÈS-MIDI

Certains, plus jeunes, envient les retraités. Celles et ceux, qui ont participé à ce qu'il est coutume d'appeler le repas des aînés chaque troisième dimanche de janvier, leur donneront raison.

Cette année, le plaisir était aussi dans l'oreille avec le concert donné par la chorale AMADEOUS dirigé par Jacques MAROT. Ce groupe d'amateurs de chant comprend des monastériens et d'autres habitants ont fait partie de cet ensemble. D'où un petit goût de retrouvailles.

Le répertoire interprété par

Amadeous a recréé les ambiances, du cinéma avec la chanson de Lara (Dr Jivago), des comédies musicales (Notre dame de Paris)... Il a donné à entendre des merveilles de la chanson française dues à Jean Ferrat, Michel Berger ou bien Michel Fugain. Que du beau, du très beau même. S'ajoute à ce plaisir du choeur et du cœur, celui du palais car il s'agissait bien d'un repas. Une fois de plus, la prestation de l'équipe de Régis MAURICE a enchanté les papilles unanimes. Un superbe après-midi.

TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

De très bons résultats, après quelques semaines seulement de tri des déchets alimentaires.

Environ 6 tonnes de bio déchets sont en moyenne ramassées chaque semaine auprès des particuliers et des « gros producteurs » (cantine, restaurateurs, ...). En moyenne annuelle, ce tonnage représente environ 30 kg par habitant. Cette moyenne est conforme à l'objectif qui avait été fixé ainsi qu'à la production moyenne nationale de ce type de déchets. Une année complète sera cependant nécessaire pour confirmer ces chiffres.

Si des pots de yaourt ou des barquettes de polystyrène ont été quelques fois constatés dans les bacs alors qu'ils ne devraient pas s'y trouver, ces erreurs sont très marginales et peuvent être facilement évitées.

D'un point de vue pratique, vous êtes plusieurs à rencontrer des difficultés avec les sacs biodégradables. Sachez que le SVDM a bien enregistré vos observations. Une solution est actuellement recherchée afin de remédier aux faiblesses de ces contenants. En attendant, vous avez la possibilité de changer plus fréquemment les sacs, de les mettre par deux.

Dernière recommandation pour être bien sûr que vos bacs soient collectés, toujours les sortir la veille au soir du jour du ramassage. Malgré les quelques désagréments qui ont été cités, ces premières semaines de collecte sont très positives et ce, grâce à votre mobilisation et à l'intérêt que vous portez à la valorisation de nos déchets. Un grand bravo donc à tous ceux qui participent activement à la protection de notre environnement. Ne nous arrêtons pas en si bon chemin, poursuivons nos efforts et pérennissons ce nouveau geste. Pour ceux qui n'auraient pas été dotés, vous avez toujours la possibilité d'obtenir les bacs, les sacs et le guide du tri en mairie. A la moindre interrogation, n'hésitez pas à contacter le SVDM au numéro vert 0 800 500 429 (du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30).

Pour plus d'information sur les déchets en général :

www.svdmcharente.com

RENCONTRE AVEC FRANCK TROUSSICOT

Nouvelle année, nouvelles rencontres. Le bulletin communal conserve la même volonté de faire connaître, et faire se connaître les habitants de la commune. Ce mois de février nous donne l'occasion de nous déplacer à l'extrême nord-est de la commune, au Rosier, sur la route qui serpente jusqu'à Voeuil et Giget. c'est là qu'y habite Franck TROUSSICOT, entrepreneur de travaux publics et conseiller municipal depuis le printemps 2001.

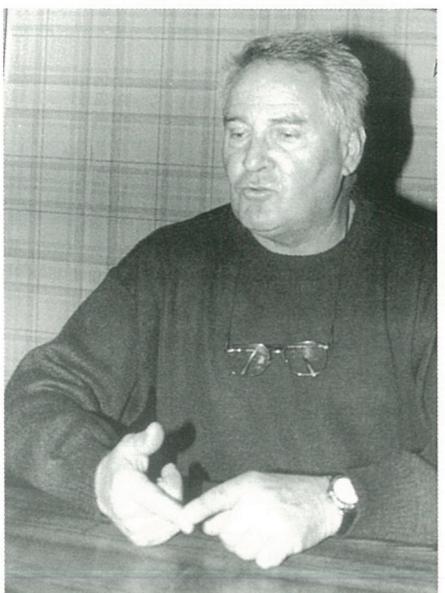
Remontons en 1945. Cette année là, la neige tomba si fort dans le canton de Blanzac, que la sage-femme qui habitait le chef lieu de canton, fit la route à pied pour faire venir au monde Franck TROUSSICOT. C'était précisément le 14 janvier. Ce rappel à la météo est bien indispensable pour quelqu'un qui a choisi l'extérieur comme terrain d'activité professionnelle. Ce monastérien connu dans sa commune et bien au delà comme un artisan efficace, c'est à dire habile et rapide, est installé dans son activité depuis 1976. On peut sans crainte de se tromper dire que Franck TROUSSICOT connaît les dessous de plusieurs dizaines maisons monastériennes. Rien de plus normal puisque son activité d'entrepreneur est celle du terrassement et de l'assainissement. S'il a commencé par faire la sienne en 1971, il est devenu au fil des ans une silhouette connue, perchée sur son tractopelle à quatre roues motrices, le dixième dans sa carrière d'artisan. Avant de s'installer en solitaire, Franck TROUSSICOT avait été salarié dans une coopérative agricole, puis était devenu chef de chantier d'une entreprise du bâtiment. A cette époque, l'urbanisation des communes autour d'Angoulême allait bon train et ils furent nombreux à tenter l'aventure de l'entreprise individuelle.

Chez Franck TROUSSICOT, ce fut aussi une aventure familiale avec la collaboration de son épouse Monique et de son fils qui dès l'âge de 14-15 ans réalisait des relevés topographiques.

A l'actif de l'entreprise, il faut noter le premier bâtiment de la zone d'activités des rentes

PRÉPARER LA RETRAITE

Au moment où arrive l'heure de la retraite, Franck TROUSSICOT constate que les vocations à s'installer sur ce métier sont moins fortes. A onze mois du terme qu'il s'est fixé, il n'a toujours pas de repreneur pour son entreprise. Pourtant le métier est de son point de vue toujours plus intéressant.



Ainsi dans la construction des maisons neuves il a pu constater l'évolution qualitative de l'architecture des nouveaux pavillons : ceux-ci ne sont plus les parallélépipèdes rectangles années 70.

Aujourd'hui, les terrassements qu'ils réalisent le sont pour des maisons toutes particulières.

Avec le calcaire qui fonde nos sous-sol, il y a matière à des aménagements souterrains et de bonnes caves ont pu être réalisés même s'il a fallu employer le marteau piqueur pour certaines

plusieurs jours durant. mais depuis plusieurs années la mode est aux piscines.

Un marché "normal" selon Franck TROUSSICOT qui voit vieillir les familles, partir les enfants et les crédits contractés pour la construction cela tombe alors bien pour se préparer des étés rafraîchissants ou une retraite active. Cette perspective de conserver des occupations est d'ailleurs à l'origine de l'arrivée de Franck TROUSSICOT dans l'équipe municipale. Car s'il est amateur de partie de chasse, il sait que cette activité ne prend pas toute l'année.

AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

Mettre ses compétences acquises dans la vie professionnelle (il est ainsi titulaire de la certification qualité QUALIBAT) au service de la collectivité, l'a donc amené à solliciter ce mandat de conseiller municipal.

Il a pris des responsabilités, d'abord et tout naturellement, dans la commission communale des travaux. Il a été également élu délégué communal au sein du Syndicat d'Aménagement Hydraulique de la Boëme. Il en est d'ailleurs vice-président. Ce regroupement de communes qui a en charge l'entretien des deux cours d'eau Boëme et Charraud gagnera à bénéficier de la disponibilité du futur retraité.

Car s'il est vrai que Franck TROUSSICOT se dit fier d'avoir réalisé les terrassements de trois maisons de retraite, TROIS-PALIS, ROUILLAG et ROUMAZIÈRES, ce n'est pas pour tout de suite qu'il envisage d'en devenir un des pensionnaires.

CRÈPES

L'Association des Parents d'Élèves

vous invite à la traditionnelle soirée crêpes.
Vous, parents, apporterez vos crêpes sucrées.

Nous, parents d'élèves, proposerons des tartes salées.
Ambiance et animation assurées.

Samedi 7 FÉVRIER 19 H 30
salle polyvalente

PRÉPARATION DE CARNAVAL

CARNAVAL 2004 aura lieu le SAMEDI 27 MARS sur le thème « les Joyeux Olympiques » (une manière de s'amuser avec le sport en cette année de J.O.), Thème jamais encore abordé à Mouthiers.

Deux ateliers de préparation sont ouverts à tous :

Prenez contact si vous êtes intéressés.
Tél. 05.45.67.84.38

Prochaine réunion le MERCRIDI 18 FÉVRIER 20 H 30

STAGE THÉÂTRE "LE CLOWN"

Création d'un spectacle de clown à partir de jeux et d'improvisations. Atelier tous les matins du lundi au vendredi de 9 h 45 à 11 h 45 à la MJC/Centre Social à Mouthiers. Le vendredi toute la journée de 9 h 45 à 16 h : représentation pour les enfants du Centre de Loisirs.

Direction -mise en scène : Bertrand MALHERBE, comédien-animateur professionnel

Tarif : intégré dans le prix de journée pour les enfants inscrits au Centre de Loisirs
30 € pour les individuels non inscrits au Centre de Loisirs (le repas du vendredi midi compris)

Places limitées - inscription obligatoire auprès du Centre Social 05.45.67.84.38

du 23 au 27 février pour les 6-12 ans



La M.J.C. trop A.G. pour rigoler..!



Martine BOUTIN distinguée pour son activité bénévole

MJC Jules Berry



CINEMA
Mardi 10 FÉVRIER
à 20h30



POULE AU POT



Le comité des fêtes organise « une poule au pot » à la salle polyvalente le 14 FÉVRIER

REPAS DE LA SOCIÉTÉ DE CHASSE.

Prix du repas : 18 €
vin ordinaire compris
Gratuit pour les enfants.
crêpes - gâteaux.

Le soir, soupe à l'oignon gratuite à partir de 20 heures.
Repas ouvert à tous
ambiance assuré

dimanche 14 mars
à midi
salle polyvalente

Nous vous rappelons qu'un agent de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie tient une permanence en mairie le MARDI de 13 heures 15 à 14 heures 30.



(Photos Alain PORTE)

AVIS DE COUPURE D'ÉLECTRICITÉ LE 10 FÉVRIER

EDF informe ses clients que des travaux destinés à l'amélioration du réseau électrique qui les dessert, nécessitent une coupure

d'électricité le mardi 10 février de 8 h 30 à 10 h 30 Aux lieux-dits suivants

LE BRISSET, LE GRAND GUILLON, LE ROC,
LES BRISSAUDS,
LE CHATAIGNIER.

CERCLE DES AÎNÉS

Le Cercle des Aînés organise son repas

le 29 février
salle polyvalente.
05.45.67.96.13



Voyage aux Baléares

Le Cercle des Aînés de Mouthiers organise, dans le courant du mois de mars, un voyage de 6 jours aux Baléares du 15 au 20 mars. Pour renseignements, s'adresser au 05.45.67.92.95 Ou 05.45.67.96.13

14 ÈMES BOUCLES DE LA BOËME

3 randonnées VTT

16 - 28 - 40 km
Départs : 8 H à 9 H 30

3 randonnées pédestres accompagnées

Thème : le chemin de Saint-Jacques de Compostelle

9 heures (journée) : de Mouthiers à Plassac (et retour) : 21 km

repas tiré du sac (ou

possibilité de le faire transporter) pris sous abri

9 heures 15 (matinée) : 12 km (retour avant Plassac) salle pour le repas (non fourni)

13 heures 45 : entre La Couronne et Mouthiers 12 km (gratuite - pas de ravitaillement)

Tarifs (ravitaillement compris)
VTT : licenciés 3 € ; non licenciés 5 € ; moins de 16 ans 1 €
Pédestres : matin et journée 3 € ; moins de 16 ans gratuit
Rendez-vous au stade (salle polyvalente)

Renseignements :

05.45.67.92.53 u

05.45.67.84.38

www.mouthieres-sur-boeme.com

7 Mars

Prochain exposant MJC



Philippe
ROULEAU

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS	Lieu de la rando	Point départ	heure	NB de km
Dim 1er février	Ghislaine DRÉAN	13 h 30	Soyaux	espace Matisse	14 h	10
Dim 8 février	Jean LATHIÈRE 05.45.67.92.53	14 h	Mouthiers	Place du champ de foire	14 h 15	6 et 10
	Assemblée Générale à 10 h. Repas sur place (MJC) à réserver (infos à suivre)					
Dim 15 février	Jean LATHIÈRE 05.45.67.92.53	13 h 20	Mouthiers Chemin St Jacques	Place du champ de foire	13 h 30	13
Dim 22 février	Randonneurs Bandiat-Tardoire	8 h	La Rochefoucauld	Salle des fêtes petit-déj. offert 8h30	9 h	12
	Repas sur inscription : 16 € Visite château : 5 €. S'inscrire avant le 10 février					15h30
Dim 29 février	Jean LATHIÈRE 05.45.67.92.53	13 h 20	Mouthiers Chemin St Jacques	Place du champ de foire	13 h 30	13
WE 28/29 février	Alain BONNET/ Club Alpin 05.45.67.83.24	s'inscrire avant le 20 janvier 2004	week-end Pyrénées infos à suivre Initiation raquettes et ARVA			
dim 7 mars	14ème boucle de la Boëme Mouthiers St Jacques: 3 rando à pied + 3 rando VTT				voir presse locale	9h : 21km 9h15 : 12 km 13 h 45 : 12 km
Dim 14 mars	Rando-challenge		Roumazières	infos à suivre		

RANDONNÉES DU MERCREDI

Le mercredi tous les 15 jours l'Association Sentiers de Boëme pilote une balade sur la Commune de Mouthiers, soit à partir du bourg, soit à partir d'un village où l'on se rend en voiture. Le grand nombre de chemins et la grande diversité des paysages (vallées, collines, plateaux calcaires, bois ou

forêts, rivière, tourbières, ...) permettent beaucoup de balades variées. Leur durée de deux heures environ et leur rythme cool permettent à tous de suivre y compris aux parents avec petits-enfants.

Les rendez-vous : 14 heures sur le champ de foire

MERCREDI
11 et 25
FÉVRIER

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

DAMONGEOT Marie-Claire
le 15 janvier 2004 « le Morineau »
MARON née MOUTY Jeanne
le 20 janvier 2004
Foyer Personnes Agées

SUR VOTRE AGENDA

FÉVRIER

Samedi 7 : soirée « crêpes » des parents d'élèves à la salle polyvalente
Samedi 14 : « poule au pot » du Comité des fêtes à la salle polyvalente
Samedi 21 : tournoi de ping-pong
salle polyvalente
Dimanche 29 : repas de l'amitié du Cercle des Aînés à la salle polyvalente

MARS

Samedi 6 : soirée du Club de foot
salle polyvalente
Dimanche 7 : 14èmes boucles de la Boëme
Dimanche 14 : repas des chasseurs
salle polyvalente
Dimanche 21 : repas de la FNACA
salle polyvalente
Samedi 27 : Don du Sang
Samedi 27 : Carnaval

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H. Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures. Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême. Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

FÉVRIER

8 DR MISCHO	LINARS	05.45.91.23.24
15 DR CORBEL	NERSAC	05.45.90.59.00
22 DR DELAGE ST-MICHEL	05.45.91.42.25	
29 DR SACRISTE LA COURONNE		05.45.67.12.48

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT
Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain bulletin

Il paraîtra début mars 2004. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 février. Rappelons que les annonces concerteront les activités prévues jusqu'au 15 mars.
Le numéro suivant paraîtra en avril.

CRÈCHE FAMILIALE

Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boëme - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC ☎ 05 45 67 84 88



“Les taggs du skatepark, c'est pas graph..!”



Les lauréats des maisons illuminées sous les projecteurs du château de La Rochandry



Les voeux au personnel communal : “bonne année et bonne activité”

(Photos Alain PORTE)